

Libreville, le 26 avril 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Acte de sabotage sur le réseau ferroviaire

Le 20 avril 2024, des actes malveillants ciblés et perpétrés par des individus non identifiés, ont été constatés sur la voie ferrée au PK58 + 900, entre les gares de d'Andem et de Mbel.

Ces derniers s'en sont pris aux infrastructures ferroviaires en déposant des obstacles sur les rails, dans l'intention délibérée d'occasionner des déraillements de trains.

Cet acte aurait pu conduire à des conséquences dramatiques, qui ont pu être évitées grâce à la vigilance et au professionnalisme du personnel de conduite.

Setrag condamne fermement de tels agissements qui mettent en danger la vie des cheminots, des populations et des usagers du chemin de fer.

Setrag se réserve le droit d'entamer des poursuites judiciaires pour identifier les responsables de cet acte criminel.

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et des Relations Publiques

Communication Contact

T. +241 11 70 82 76

c.communication@setraq.com